



Séance du 04/07/2016

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Veiller sur nos aînés*

Délibération n° : 356

Commission : Santé - Solidarité - Politique de la ville - Insertion

Dossier : 160615

Direction en charge : Social, santé publique et lutte contre les discriminations

Objet : Pass Loisirs Seniors 2016-2017 – Accès à la culture et aux loisirs pour les personnes âgées

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 24/06/2016

Compte rendu affiché le : 05/07/2016

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, M. Georges ZIEGLER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Lionel SAUGUES, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra CUSTODIO, M. Michel BEAL, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Anne-Françoise VIALLO, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, M. Eric BARGAIN, M. Robert KARULAK, M. Patrick NEYRET, M. Frédéric DURAND, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, M. Charles DALLARA, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente de la question 1 à la question 68 du projet de l'ordre du jour.), M. Olivier LONGEON (Présent de la question 1 à la question 68 du projet de l'ordre du jour.), M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE, Mme Stéphanie MOREAU, Mme Nadia SEMACHE, M. Serge HORVATH, M. Gabriel DE PEYRECAVE (Absent de la question 1 à la question 29 du projet de l'ordre du jour.), Mme Raphaëlle JEANSON (Absente de la question 1 à la question 8 du projet de l'ordre du jour.), Mme Maryse BIANCHIN, M. Jacques PHROMMALA, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC

Absents-Excusés :

M. Paul CORRIERAS (pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY) M. Daniel JACQUEMET (pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER) Mme Marie-Dominique FAURE (pouvoir à Mme Raymonde ALLIROT) Mme Catherine ZADRA (pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME) M. Maurice VINCENT (pouvoir à M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE) M. Florent PIGEON (pouvoir à Mme Myriam ULMER)

Absents :

Politique : *Veiller sur nos aînés*

Délibération n° : 356

Commission : Santé - Solidarité - Politique de la ville - Insertion

Dossier : 160615

Direction en charge : Social, santé publique et lutte contre les discriminations**Objet :** Pass Loisirs Seniors 2016-2017 – Accès à la culture et aux loisirs pour les personnes âgées**□ Rappel et Références :**

Depuis 2009, la Ville de Saint-Etienne propose un passeport Loisirs et Culture à destination des seniors stéphanois. Intitulé Pass Loisirs Seniors, ce dispositif facilite l'accès à une offre culturelle et de loisirs à des tarifs très privilégiés. Au cours de la saison 2015-2016, 1 500 personnes ont acquis ce pass.

□ Motivation et Opportunité :

Afin de recentrer le Pass Loisirs Seniors vers le public retraité bénéficiant de revenus faibles à moyens, les conditions tarifaires ont été modifiées en 2014. Par ailleurs, la limite d'âge a été portée à 61 ans en 2014 puis à 62 ans pour le Pass 2015-2016, afin de prendre en compte le recul de l'âge moyen de départ en retraite.

L'opération demeure réservée aux personnes âgées résidentes sur le territoire de la commune de Saint-Etienne.

Le dispositif Pass Loisirs Seniors Saison 2016-2017 se présente sous la forme d'un abonnement annuel comportant 11 coupons permettant un accès aux différentes manifestations.

□ Contenu :

La période de vente débutera le 19 septembre 2016. Afin de répondre à la très forte affluence, durant les 3 premiers jours, la vente du Pass Loisirs Seniors se déroulera en Mairie, Salle Aristide Briand puis se poursuivra au sein du nouvel Accueil Seniors, situé désormais au sein de l'Hôtel de Ville.

Les différentes manifestations auxquelles le Pass Loisirs Seniors donnera accès sont les suivantes :

- Un film dans un des cinémas stéphanois (le Méliès Jean Jaurès, le Méliès Saint-François, le Camion Rouge, l'Alhambra),
- Une entrée au choix au Musée de la Mine ou au Musée d'Art et d'Industrie ou à la Cité du Design ou au Musée d'Art Moderne Saint-Étienne Métropole ou au Musée des Verts ou au Mémorial de la Résistance et de la Déportation ou au Musée du vieux Saint-Etienne
- Un spectacle au choix parmi les 4 de la programmation dédiée à la Salle Jeanne d'Arc
- Une entrée au Planétarium de Saint-Étienne ou un reportage de «Connaissance du Monde» en présence du réalisateur du film ou une projection à la Cinémathèque,
- Une entrée à la Foire Internationale de Saint-Étienne ou au Salon des Plaisirs Gourmands,
- Un cycle de 8 conférences parmi une programmation pré-établie par l'Université pour tous,
- Un spectacle à la Comédie de Saint-Étienne ou à l'Opéra Théâtre de Saint-Étienne,
- Un thé dansant au Flore,
- Un spectacle au Zénith de Saint-Étienne,
- Une visite guidée Ville d'Art et d'Histoire,
- Des activités sportives ou de détente au choix parmi un match de l'ASSE, une après-midi de bowling, une initiation au golf, une séance d'initiation à la sophrologie - relaxation.

Pour mettre en oeuvre ce dispositif, la Ville de Saint-Etienne a mis en place un partenariat avec certaines structures culturelles ou de loisirs sous forme de conventions, certaines pluriannuelles (Musée d'Art Moderne, Cité du Design), d'autres annuelles (voir liste ci-après). Par ailleurs, l'acquisition de places de spectacles ou l'organisation d'activités nécessitent de mettre en oeuvre une procédure de marchés publics. C'est le cas pour les spectacles du Zénith, de la salle Jeanne d'Arc et les séances de sophrologie-relaxation. Le budget global de la saison 2016-2017 est évalué à 128.910 €(achat de spectacles, location des salles) pour un nombre d'abonnés estimé à 1800, émergeant sur les 2 exercices budgétaires 2016 et 2017.

Les recettes en provenance des ventes sont estimées 70.000 €(objectif de 1800 Pass vendus + billets accompagnants Zénith + billets à l'unité). Le solde soit 58.910 €sera financé par la Ville.

□ Maîtrise d'ouvrage :

Ville de Saint-Etienne

□ **Point Financier :**

○ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

○ Coût total annuel fonctionnement TTC : 128.910 €

dont personnel mis en oeuvre :

Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement	58.910 €					70.000 €: recettes
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est proposé à l'Assemblée communale de bien vouloir :

- approuver les termes et conditions des conventions de partenariat souscrites avec les personnes morales suivantes :

- l'Université pour tous
- les cinémas : le Méliès Jean Jaurès et le Méliès Saint-François
- les cinémas : le Camion Rouge et l'Alhambra
- la Société Le Flore
- le Planétarium de Saint-Etienne

- l'association Saint-Etienne Parc des Expositions
 - l'association Découverte du monde
 - la Comédie de Saint-Etienne Centre Dramatique National
 - le Musée des Verts
 - le Bowling de Saint-Etienne
 - le Golf Blue Green Saint-Etienne
 - le Mémorial de la Résistance et de la déportation
 - le Musée du vieux Saint-Etienne
 - l'ASSE Promotion
- autoriser M. le Maire ou tout représentant, adjoint ayant reçu délégation à signer lesdites conventions dont un exemplaire restera joint au dossier :

<p>Décision : Proposition adoptée</p> <p>Résultat du vote : 57 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)</p>	<p>Imputation budgétaire</p> <p>BP 2016 et 2017</p> <p>Dépenses programmation</p> <p>Chapitre 011 – Article 6288</p> <p>Recettes des ventes des abonnements Chapitre 70 - Article 7088</p>
	<p>Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjoint délégué</p> <p>Georges ZIEGLER</p>